

pour obtenir sa guérison, ajoutant qu'elle ferait publier cette guérison sur les Annales du T. S. Rosaire, si elle l'obtenait. Madame Uldoric Trudel a tenu sa promesse et la Sainte Vierge a tenu la sienne de ne jamais refuser d'exaucer ceux qui ont recours à Elle. Sept semaines après le coup, M. Uldoric Trudel pouvait sortir de sa maison et surveiller les travaux de sa ferme.

J. E. R. CAISSE, ptre,
Curé de St-Stanislas.

Les guérisons suivantes ont été obtenues par l'usage des ROSES BÉNITES :

ST-LÉON : Mon petit garçon, âgé de 9 ans, était occupé à charroyer du fumier avec son frère. En chargeant la voiture, voilà que la fourche de fer, on ne sait trop comment, va se planter dans le visage du petit, tout près de l'œil. Le pauvre enfant arrive à moi, en criant : "Maman, je vais mourir ; maman, je vais mourir !" Le sang coulait en si grande abondance, que j'étais incapable de rien distinguer dans sa blessure. Je lui répondis pour tâcher de le calmer : "Ne dis rien, mon enfant, ne dis rien, on va t'appliquer des *Roses Bénites*." A peine les *Roses Bénites* ont-elles touché la plaie que le sang s'est arrêté net ! J'ai promis de le publier dans les Annales et ensuite d'aller moi-même avec mon petit garçon au Cap de la Magdeleine remercier la Sainte Vierge dans son Sanctuaire.— Dame E. M.